

Aux Maires de la région Bretagne

Objet : Gestion du risque Influenza aviaire

Rennes, le 28 novembre 2017

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Suite aux épisodes 2016/2017 de l'influenza aviaire en Europe et particulièrement sur notre territoire, nous allons aborder cet hiver prochainement une période à risque avec le passage de la faune sauvage d'oiseaux migrateurs.

La Bretagne est la 1^{ère} région française en production avicole. Mais il y a aussi bon nombre de particuliers détenteurs de volailles qui ne sont pas des professionnels.

GDS Bretagne est une association régionale travaillant sur la gestion de la santé et sur les mesures de prévention pour éviter les dangers sanitaires encourus notamment par des maladies très contagieuses comme l'influenza aviaire (communément appelée grippe aviaire) qui peut engendrer d'importantes pertes économiques pour toute la filière avicole.

Nous nous permettons de vous faire parvenir ce document joint, à destination des « petits » détenteurs de volailles qui doivent contribuer aussi, en période de risque, à réduire la chaîne de contamination entre élevages (quelle qu'en soit sa taille), par des mesures simples de confinement.

Nous vous proposons d'afficher en votre mairie ce document et d'en faire paraître son contenu dans votre prochain numéro de votre journal municipal.

Vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président de GDS Bretagne



Jean-François TREGUER

GDS Bretagne

Siège social régional

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

www.gds-bretagne.fr

Antenne de Ploufragan

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

tél. 02 96 01 37 00

antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr

Quimper

3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex

tél. 02 98 95 42 22

antenne.quimper@gds-bretagne.fr

Rennes

Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex

tél. 02 23 48 26 00

antenne.rennes@gds-bretagne.fr

Vannes

8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 97 63 09 09

antenne.vannes@gds-bretagne.fr

Prévention contre les risques « grippe » aviaire

Mesures à mettre en œuvre pour tout détenteur de volailles

Les éleveurs professionnels de volailles sont soumis à de fortes contraintes techniques et de biosécurité pour se préserver des risques sanitaires dus à des maladies très contagieuses portées par la faune sauvage.

L'objectif est de restreindre au maximum les contacts entre la faune sauvage et les volailles domestiques, responsables de l'apparition des foyers d'Influenza aviaire dans notre région.

MAIS tous les détenteurs de volailles sont aussi concernés !

Il est donc nécessaire collectivement d'avoir certains réflexes.

Si vous êtes détenteur de volailles domestiques quel qu'en soit le nombre (poules pondeuses, oiseaux d'ornement en extérieur...), il est très important d'appliquer les mesures suivantes :

1 – Confinement en période d'alerte

Lorsque votre commune passe en risque MODÉRÉ ou ELEVÉ (arrêté ministériel affiché en mairie et/ou message divulgué dans les médias), l'application des mesures suivantes devient obligatoire :

- Mise en place des mesures de biosécurité sur l'ensemble des élevages professionnels et confinement des **volailles des élevages** plein-air (sauf dérogation)
- **Confinement obligatoire sans dérogation possible pour les volailles des particuliers.**

2 – Abri de confinement des volailles

Prévoir un bâtiment fermé pour les confiner, ou un parcours grillagé sur tous les côtés pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages en période d'alerte.

TOUS RESPONSABLES ET TOUS CONCERNÉS

GDS Bretagne

Siège social régional

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

www.gds-bretagne.fr

Antenne de Ploufragan

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

tél. 02 96 01 37 00

antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr

Quimper

3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex

tél. 02 98 95 42 22

antenne.quimper@gds-bretagne.fr

Rennes

Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex

tél. 02 23 48 26 00

antenne.rennes@gds-bretagne.fr

Vannes

8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 97 63 09 09

antenne.vannes@gds-bretagne.fr